

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 8 janvier 2019

Formation professionnelle

[La formation professionnelle, de la promotion sociale à la promotion de soi \(Université 2018 de l' Afref\)](#) : Enseignant-chercheur émérite en Sciences de l'éducation à l'Université Paris-Nanterre, Hugues Lenoir présentait en introduction de l'Université 2018 de l' Afref [1] une histoire critique de la formation professionnelle, inscrite dans la lignée de l'éducation populaire. Il choisit de brosser un mouvement qui, de la promotion sociale à la promotion de soi, embrasse une approche libérale de la formation, avec un risque de « marchandisation, de dérive éthique et de soumission aux besoins de l'entreprise ».

Offre formation

[Datadock : les premiers contrôles qualité contribuent à l'amélioration des pratiques](#) : À l'occasion d'un séminaire du Cnefop consacré à la qualité en matière de formation professionnelle, le GIE D2OF a dévoilé, lundi 17 décembre, les premiers résultats des contrôles conduits pour le compte d'une partie des financeurs membres de Datadock.

[Qualité : le référentiel unique s'efforce de négocier "équilibres et compromis entre des injonctions plurielles" \(Béatrice Delay, Cnefop\)](#) : Le Cnefop a profité de son dernier séminaire Qualité (Paris, 17 décembre 2018) pour faire un point sur le nouveau cadre légal et le processus d'élaboration du futur référentiel unique. Entre continuité et exigences d'amélioration, c'est un modèle adapté au plus grand nombre qui se dessine.

Politique régionale

[Centre-Val de Loire : 251 millions d'euros pour le pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022](#) : L'enveloppe d'un peu plus 251 millions d'euros a ainsi augmenté de 50 % le budget alloué au financement de formations. 6 000 nouvelles places se sont ajoutées aux 20 000 proposées par la Région et Pôle emploi.

Réforme formation

[Avant de voir ses attributions transférées vers un nouvel organisme, le Cnefop se réunit pour la dernière fois en séance plénière](#) : Ses attributions seront transférées vers une nouvelle instance. En l'occurrence la Commission nationale de la négociation collective, de l'emploi et de la formation professionnelle, le 1er janvier 2019.

[Orientation : le Cnefop examine deux projets de décrets sur l'extension des compétences régionales](#) : Le premier concerne la possibilité pour les Régions d'expérimenter la mise à disposition d'agents de l'État, le second adapte le Code de l'Éducation aux nouvelles compétences régionales en matière d'information des jeunes.

[Loi avenir professionnel : interview de Carine Chevrier, DGEFP](#) : Où en est le travail d'élaboration des décrets du volet formation professionnelle et apprentissage de la loi du 5 septembre 2018 ? De quelle manière l'administration tient-elle compte des remarques et propositions formulées en Cnefop ? Quel est le résultat de la « mission flash » sur la dotation allouée aux Régions en faveur de l'apprentissage ?

[Deux régimes de financement de l'apprentissage cohabiteront en 2019](#) : Les nouvelles règles du jeu seront fixées le 1er avril 2019. Pour un double objectif : donner de la visibilité aux centres de formation d'apprentis (CFA) existants d'une part. Encourager le développement de nouvelles offres l'année prochaine, d'autre part.

[Les Opca et les opérateurs de compétences sont appelés à assurer une continuité de service pendant la transition](#)

[Loi Avenir professionnel : la gouvernance de la formation](#) : dossier de Liaisons sociales

[CPF : suppression des listes de formations éligibles au 1er janvier 2019](#) : Infographie conçue par le groupe Caisse des dépôts synthétisant la nouvelle donne en 2019.

[Décret d'application de la loi avenir professionnel : quelle compétence professionnelle pour les maîtres d'apprentissage ?](#)

[Décret d'application de la loi avenir professionnel : les heures CPF monétisées à 15 euros](#)

[Décret d'application de la loi avenir professionnel : dérogations au temps de travail des jeunes salariés](#)

[Le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels passe le relais à France Compétences](#)

[Stéphane Lardy, directeur général de France Compétences par intérim au 1er janvier 2019](#)

[Décret d'application de la loi avenir professionnel : abondements supplémentaires du compte personnel de formation](#)

[Décret d'application de la loi avenir professionnel : abrogation de primes à l'apprentissage](#) : La loi du 5 septembre 2018 crée une aide unique aux employeurs d'apprentis à compter du 1er janvier 2018.

[Décret d'application de la loi avenir professionnel : modalités de déclaration de l'engagement associatif bénévole dans un compte d'engagement citoyen](#) : Le compte personnel de formation étant monétisé dès le 1er janvier 2018, le décret n° 2018-1164 paru au Journal officiel du 19 décembre 2018 modifie les règles relatives aux droits acquis au titre du compte d'engagement citoyen.

2019

[Les étapes de la réforme : ce qui change en 2019](#)

[Une cinquantaine de décrets et arrêtés d'application de la loi Avenir professionnel publiés au 31 décembre 2018](#)

[Dossier de demande d'agrément des opérateurs de compétences : publication de l'arrêté ministériel](#)

[Fixation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage : publication du décret](#)

[Alimentation du compte personnel de formation : publication du décret](#)

[Le projet de transition professionnelle opérationnel depuis le 1er janvier](#)

[L'Opco Mobilités au milieu du gué](#) : Rejeté par quatre syndicats sur cinq dans la branche des transports routiers – la plus importante, le projet d'accord constitutif n'a reçu l'aval que de la seule CGT, qui n'atteint pas les 30 % requis. La copie est donc à revoir.

[Droit d'opposition de FO et de la CGT sur l'Opco Santé](#) : La gouvernance est au centre des objections.

[Décret d'application de la loi avenir professionnel : 500 euros d'aide pour le permis des apprentis](#)